

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres observations à faire au sujet de la Partie II.

M. CHARLTON: Si toutes les céréales secondaires doivent figurer dans la Partie...

Le PRÉSIDENT: Je ne dirais pas cela.

M. CHARLTON: J'ai plusieurs questions à poser. Mais elles ont surtout trait à l'année en cours.

Le très hon. M. HOWE: Les transactions de l'armée agricole en cours ne sont pas à l'étude.

Le PRÉSIDENT: Nous discutons l'année 1948-1949.

M. ROSS: Le président de la Commission voudrait-il expliquer (au sujet du lin, à la page 12) la raison de l'augmentation de 50 cents le boisseau? Je n'y trouve rien à redire; j'aimerais simplement qu'on m'explique l'augmentations de 5 à \$5.50.

Le TÉMOIN: Je pourrais vous en donner la raison. Il y avait, au Canada, des quantités considérables de lin qui se vendaient à \$5 le boisseau. Le gouvernement a pensé que, le prix étant plus élevé à l'étranger, il serait équitable pour les producteurs de faire passer le taux intérieur à \$5.50 également, ce qui, à mon avis, était parfaitement juste.

Le très hon. M. HOWE: Cela a dû nous coûter de l'argent.

Le TÉMOIN: Mais il me semble que celui qui en est responsable,—si je puis me permettre de le dire,—est assis à la gauche du président.

M. ROSS: C'est le Père Noël.

M. HETLAND: Serait-il possible d'obtenir le chiffre des quantités d'avoine exportées aux États-Unis moyennant ces permis d'exportation et celui des quantités vendues au Canada pendant la même année?

Le TÉMOIN: Oui, je pense que je pourrais vous procurer ces chiffres.

M. WRIGHT: C'est la question que j'ai posée il y a un instant.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres remarques au sujet de la Partie II ou des questions qui s'y rapportent? Si personne n'a plus de questions à poser nous pouvons suspendre la séance.

M. ROSS: Pourrais-je poser encore une question au ministre. Je devrais savoir la réponse moi-même. Y a-t-il un prix minimum ou une garantie quelconque concernant le lin, pour la nouvelle année agricole de 1950?

Le très hon. M. HOWE: Non, il n'y a eu aucune décision à ce sujet. En fait, la situation du lin est que nous aurons un excédent de lin considérable; c'est pourquoi nous ne sommes pas désireux de publier à l'heure actuelle une déclaration qui pourrait encourager les cultivateurs à produire encore plus de lin. Certaines gens sèmeront du lin, parce qu'ils l'ont toujours fait; cela fait partie de leur production courante, mais nous n'aimerions pas encourager d'autres à faire de même.

M ARGUE: Mais vous avez assez de chance avec vos ventes de lin?

Le très hon. M. HOWE: Non, nous en avons vendu, mais, en général, la situation est mauvaise.

M. ARGUE: Je pensais que l'excédent était en baisse.

Le très hon. M. HOWE: Il baissera encore considérablement, mais nous aurons toujours une plus grande quantité de lin pour la prochaine récolte que je n'aimerais en voir. Le gouvernement a pour principe de rester à l'écart et de laisser se vendre la nouvelle récolte. D'après ce principe, nous pourrions conserver